



IHD - Institut d'histoire du droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. IHD - Institut d'histoire du droit. 2018, Université Pantheon-Assas Paris II, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02030918

HAL Id: hceres-02030918

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030918>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Institut d'Histoire du Droit

IHD

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Panthéon-Assas Paris II

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Jean-Louis Halperin, Président du
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Institut d'Histoire du Droit
Acronyme de l'unité :	IHD
Label demandé :	UMR
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
N° actuel :	7184
Nom du directeur (2017-2018) :	M. Olivier DESCAMPS
Nom du porteur de projet (2019-2023) :	M. Olivier DESCAMPS
Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :	

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Jean-Louis HALPERIN, École Normale Supérieure
Experts :	M. Florent GARNIER, Université de Toulouse Capitole M. Éric GOJOSSE, Université de Poitiers M ^{me} Soazick KERNEIS, Université Paris-Nanterre (représentante du CNU) M ^{me} Véronique LACROIX, Université de Saint-Etienne (représentante des personnels d'appui à la recherche) M. Jean-Pierre LE CROM, Université de Nantes (représentant du CoNRS)

Conseiller scientifique représentant du Hcéres :

M. Marc PICHARD

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Laurence IDOT, Université Panthéon-Assas Paris II

M^{me} Sandrine LEFRANC, CNRS

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'Institut d'Histoire du Droit a été créé en 2001 par la fusion de trois centres qui continuent à fonctionner en son sein (le Centre de Documentation des Droits Antiques (CDDA), le Centre d'Histoire des Institutions (CHDI), le Centre d'Études d'Histoire Juridique (CEHJ)). Il porte le numéro d'UMR 7184 depuis 2007.

Il est localisé dans les locaux de l'Université Paris II au Collège Sainte-Barbe (4 rue Valette, 75005 Paris) et aux Archives Nationales (60, rue des Francs-Bourgeois) en application d'une convention entre le CEHJ et les Archives Nationales.

DIRECTION DE L'UNITÉ

M. Olivier DESCAMPS, professeur à l'Université Paris II, est directeur de l'IHD ; MM. Philippe COCATRE-ZILGIEN et Franck ROUMY, professeurs à l'Université Paris II, en sont les directeurs adjoints.

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2_1 Droit

DOMAINE D'ACTIVITÉ

L'Institut d'Histoire du Droit travaille sur l'histoire du droit, de l'Antiquité à la période contemporaine, dans une perspective comparatiste centrée sur l'Europe. Son thème fédérateur est « le droit romain et la transmission de la romanité ». Ce domaine inclut aussi bien l'histoire du droit et des institutions que l'édition des sources ou les problématiques liées à l'histoire des formes de gouvernement et de société. Trois axes thématiques ont fonctionné de 2012 à 2017 : « formes de gouvernement, nature du droit et droit commun », « l'acte juridique » et « éditions critiques et histoire des sources ».

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
Personnels permanents en activité		
Professeurs et assimilés	11	11
Maîtres de conférences et assimilés	6	6
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	2	2
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	6	6
TOTAL personnels permanents en activité	25	25

Personnels non-titulaires, émérites et autres		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	7	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	2	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	2	
Doctorants	51	
TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres	62	
TOTAL unité	87	

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Avec de très fortes compétences dans le domaine de l'histoire du droit, spécialement pour les périodes de l'Antiquité et du Moyen Âge, l'unité poursuit depuis plusieurs années une politique de développement de recherches collectives qui a porté ses fruits à travers des colloques et des ateliers. Elle joue un rôle majeur dans la formation des historiens du droit au niveau national. Elle parvient à entretenir des relations avec les professionnels du droit.

Compte tenu de la réduction du nombre de chercheurs CNRS, des personnels d'appui à la recherche (ITA et BIATSS), comme du budget alloué par le CNRS, l'unité est confrontée, avec l'ensemble de la recherche en histoire du droit, à de sérieux défis. La visite, très éclairante, a montré que la gouvernance de l'unité est de nature à affronter ces défis. L'obtention de contrats de recherche, le renforcement de l'attractivité à travers des productions collectives et plus visibles dans les revues internationales apparaissent comme les conditions d'un retour souhaitable à des effectifs plus importants de chercheurs, ainsi que de personnels d'appui à la recherche.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

